



## Compte-rendu de la Formation Spécialisée du 12 octobre 2023

Pour cette Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT, anciennement CHS-CT) du 12 octobre la Présidente de la FS était absente, c'est l'adjoint de la Directrice de la DISI SO qui présidait et c'est l'Assistante de Prévention qui animait cette instance.

Le nouveau médecin de prévention de Bordeaux était présent ainsi que l'assistante sociale. L'ISST était absent.

Le règlement intérieur n'étant toujours pas établi conformément au décret 2020-1427 du 20 novembre 2020, il a été décidé que le secrétariat syndical temporaire se ferait à tour de rôle. Solidaires l'ayant fait le 4 mai et la CGT le 13 juin, c'est au tour de la CFDT.

La CGT a dénoncé la mise en place à marche forcée de cette nouvelle instance dès le 1<sup>er</sup> janvier avec à ce jour toujours pas de règlement intérieur ! Toujours aller plus vite sans réfléchir aux conséquences ! La Direction nous a répondu que nous devrions avoir une FS et un CSAL règlement intérieur courant décembre.

### 1 – Validation du PV de la FS du 4 mai 2023 : à l'unanimité.

### 2 – Point budget :

- enveloppe DISI SO : avec réserve de 9 % 52 430 € et sans la réserve 47 711 €
- enveloppe mutualisée régionale de formations : avec réserve 9 800 € et sans la réserve 8 918 € (gérée par M Dumont)
- dépenses engagées depuis le 1<sup>er</sup> janvier : 21 196,73 € + 732 € de formation (l'enveloppe formation ayant été entièrement dépensée, les formations restantes étant à la charge de la FS)
- dépenses engagées aménagement de poste 10 551,99 €

Ce tableau fait la synthèse des dépenses votées lors de la FS du 12 octobre

Budget 2023		47 711,00			
Dépenses actées en FS dont 732 € de formation car enveloppe formation dépensée		21 928,73			
Aménagements de Poste déjà engagés		10 551,99			
enveloppe pour aménagement de poste jusqu'en fin d'année		1 500,00			
<b>Solde disponible avant FS du 12/10/2023</b>			<b>13 730,28</b>		
Propositions des ESI à valider en GT		13 730,28	32 380,87		
		Retenues	Proposées	Prestataires	Observations
<b>ESIE-ESI33</b>		<b>3 864,42</b>	<b>4 042,02</b>	<b>3 864,42</b>	
ESI 33	5 CLOISONNETTES ACCOUSTIQUES	2 062,60	2 062,60	UGAP	
	CAPTEUR CO2 CID24	,00	177,60	OBERA	test à faire avec l'appareil de la D33
	GOULOTTES	512,06	512,06	SIDER	
	LAMPADAIRES 2	1 025,16	1 025,16	UGAP	
	VENTILATEURS	264,60	264,60	MANUTAN	
<b>ESI31</b>		<b>3 306,84</b>	<b>3 923,37</b>	<b>3 306,84</b>	
	LAMPADAIRE BUREAU 127	679,94	679,94	UGAP	
	BUREAU DROIT SIL	,00	210,08	UGAP	DGF
	CASQUE	,00	176,28	ONEDIRECT	NON car casque pour téléphone portable perso
	CHARIOT CID09	106,20	106,20	MANUTAN	
	ESCABEAU CID32	100,76	100,76	UGAP	
	LAMPADAIRE BUREAU 118	679,94	679,94	UGAP	
	REFRIGERATEUR DEV	,00	230,17	UGAP	NON ne relève pas de la FS, ce n'est pas un coin repas
	INSTALLATION PORTE COUPE FEU BUR 119	1 740,00	1 740,00	BOUCHER	
<b>ESI86</b>		<b>4 014,84</b>	<b>7 137,07</b>	<b>4 014,84</b>	
	Plan sécurité incendie	1 722,00	1 722,00	EMI79	M Dumont animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP) nous précisant qu'il n'existe aucun texte qui dit de prendre en charge cette dépense par la FS
	Vérif escalier de secours	354,00	354,00	VERITAS	M Dumont animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP) nous précisant qu'il n'existe aucun texte qui dit de prendre en charge cette dépense par la FS
	Stores fournitures	1 938,84	5 061,07	Repar'stores	en cofinancement car c'est du remplacement
<b>ESI87</b>		<b>1 760,94</b>	<b>1 761,04</b>	<b>1 760,94</b>	
	FONTAINES A EAU	945,86	945,86	UGAP	
	COUVERTURES SURVIE ET URGENCE	59,34	59,34	MEDISAFE	
	FAUTEUIL INFIRMERIE	470,80	470,90	TOUS ERGO	
	EXTINCTEURS X 4	284,94	284,94	SAPIAN	
<b>Propositions non vues en GT mais à valider en séance</b>		<b>783,24</b>	<b>15517,37</b>	<b>783,24</b>	
	webcams	,00	1 094,45	UGAP 31,27*35	la CGT considère que cette dépense doit faire partie de l'aménagement du poste de travail comme au titre d'un bureau ou d'un fauteuil
	casques	,00	13 639,68	UGAP 184,32*74	la CGT considère que cette dépense doit faire partie de l'aménagement du poste de travail comme au titre d'un bureau ou d'un fauteuil
	Equipement de sécurité	783,24	783,24	securimed	
<b>Solde disponible après FS du 12/10/2023</b>				<b>0,00</b>	

### **3 – Point de situation sur les aménagements de poste**

Aucun refus d'aménagement de poste

Engagements au 30/09/2023 : 10 551,99 contre 7 500 provisionnés

Pour terminer l'année, il est proposé de bloquer 1500 euros supplémentaires.

L'enveloppe 2023 s'élèverait alors à 12 051,99 euros.

### **4 – Accident de service - Maladie professionnelle**

Depuis la dernière FS, 3 accidents de services ont été déclarés, et il y a par ailleurs 1 maladie professionnelle à Poitiers en attente de commission médicale.

### **5 – Fiche de signalement**

La direction indique que le dossier n'est pas clos mais sous surveillance. Il n'y a pas eu de retour de l'agent depuis la réponse donnée.

### **6 – Examen des registres sécurité et santé au travail – RSST**

– DISI Siège : néant

– ESI33 : une nouvelle fiche depuis la dernière FS. La demande a été prise en charge par le service sécurité de la cité en lien avec la société de maintenance Eiffage.

– ESI31 : pas de nouvelle fiche

– ESI87 : pas de nouvelle fiche

– ESI 86 : pas de nouvelle fiche, seules les fiches concernant la demande d'un espace pour se restaurer en dehors de la cantine à l'ESI de Poitiers sont toujours en cours. Une réunion est programmée avec la DISI, la nouvelle chef de l'établissement de Poitiers et les agents volontaires, le jeudi 19 octobre sur le sujet de la restauration, à partir de 9h30 à l'ESI de Poitiers.

### **7-Point immobilier :**

Bordeaux : Il est constaté au 9<sup>e</sup> étage que les agents sont un peu serrés et que l'environnement est parfois un peu bruyant. Les préconisations et principes de l'ergonome qui se sont faits à distance et uniquement sur plan, ne peuvent être respectés vu les locaux, ce sont des recommandations générales, il y a une absence de personnalisation.

Il est difficile de travailler dans des bureaux où il y a 10,12,13 personnes (bruit, bureaux en double exposition).

Le médecin de prévention admet, en effet que les grands bureaux sont forcément + bruyants.

La direction met en avant qu'en fonction du taux de présence et des orientations qui portent sur le flex office, cela pourrait conduire à des pistes d'amélioration. Elle propose également, maintenant que les agents sont installés, de faire passer un ergonome pour améliorer le quotidien.

Les OS trouvent un peu dommage de faire venir un ergonome après coup alors qu'elles avaient déjà alerté au moment où les plans ont été présentés aux agents que certaines installations n'allaient pas.

La CGT est très mesurée voire réservée quant au flex office. Ce ne sont que des mesures d'économies budgétaires qui ne vont pas améliorer les conditions de travail voire les dégrader, notamment le collectif de travail. Sachant par ailleurs que la problématique du travail en mode « rebond » pour les informaticiens, n'est pas réglée.

On nous parle sans arrêt de cohésion d'équipe avec au moins un jour en commun dans la semaine et en même temps on nous dit que ce serait bien si les agents n'étaient pas là le même jour !

Toulouse : suite au rapport de l'ergonome, les préconisations ont été respectées concernant les demandes de lampadaires mais pas pour les emplacements des agents : certains sont dos à la fenêtre, 5 agents dans un même espace, ce n'est pas possible, c'est beaucoup trop petit. La direction indique qu'elle travaille, avec la DRFIP 31, propriétaire des locaux de Toulouse, afin d'obtenir des espaces supplémentaires pour l'extension de l'ESI de Toulouse.

#### ***Vos élues en FS :***

- Béatrice Boisson, ESI Poitiers

- Richard Bordonneau, ESI Bordeaux

- Martine Blaszczyński, ESI Poitiers

- Pascale Chapu, ESI Bordeaux

Pour nous contacter : [cgt.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr)

Retrouvez nos publications sur notre site Internet : <https://disi-sudouest.cgtfinancespubliques.fr/>